

FICHE D'INSCRIPTION
« Séjours Ados » de Chartres métropole
pour les vacances d'été 2017

L'inscription aux actions « Enfance et Jeunesse » de la Communauté d'Agglomération Chartres métropole se fait à partir du lundi 20 mars 2017 (sous réserve de places disponibles). Le paiement est à joindre à cette inscription et impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non.

Pour les périodes suivantes, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au Guichet Unique, 32 Bd Chasles à Chartres, ou aux P.E.P 28, 83 rue de Fresnay à Chartres ou à l'Assoc. Val de l'Eure, 2 rue du Général de Gaulle à Saint-Georges-sur-Eure ou sur le site internet www.lespep28.org. Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, il convient de remplir le dossier unique, si celui-ci n'a pas été renseigné au préalable.

Autorité parentale	Nom	Prénom	Tél. :
	Nom	Prénom	Tél. :
	Adresse :		
	Mail :		
1^{er} Adolescent	Nom		Prénom
	Date de naissance : / /		
	Séjours été 2017 (cocher votre choix) : <input type="radio"/> Séjour en Pologne <input type="radio"/> Séjour en France		
2^{ème} Adolescent	Nom		Prénom
	Date de naissance : / /		
	Séjours été 2017 (cocher votre choix) : <input type="radio"/> Séjour en Pologne <input type="radio"/> Séjour en France		
3^{ème} Adolescent	Nom		Prénom
	Date de naissance : / /		
	Séjours été 2017 (cocher votre choix) : <input type="radio"/> Séjour en Pologne <input type="radio"/> Séjour en France		

Pour informations :

Séjour en Pologne (Région de Cracovie) du 17 au 26 juillet 2017

Séjour à Saint-Georges-de-Didonne (France) du 24 juillet au 02 août 2017

BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

« Séjours Ados » de Chartres métropole pour les vacances d'été 2017

Frais de dossier : A votre première inscription entre le 1^{er} juillet et le 30 juin de chaque année, vous devez être à jour de votre paiement de 20,00 euros par famille par année.

Séjours adolescents - Tarif pour chaque adolescent inscrit			
Tranches	Revenu fiscal de référence /12	Séjour en Pologne du 17 au 26/07	Séjour à St-Georges-de-Didonne (France) du 24/07 au 02/08
T-1	De 0 à 1220	234,60 €	234,60 €
T-2	De 1221 à 1500	246,30 €	246,30 €
T-3	De 1501 à 1800	258,60 €	258,60 €
T-4	De 1801 à 2100	271,60 €	271,60 €
T-5	De 2101 à 2400	285,20 €	285,20 €
T-6	De 2401 à 2900	313,70 €	313,70 €
T-7	De 2901 à 3400	345,00 €	345,00 €
T-8	De 3401 à 3900	379,50 €	379,50 €
T-9	De 3901 à 4400	417,50 €	417,50 €
T-10	4401 et +	459,20 €	459,20 €

Séjours adolescents - Tarif « Hors communes »			
Tranches	Revenu fiscal de référence /12	Séjour en Pologne du 17 au 26/07	Séjour à St-Georges-de-Didonne (France) du 24/07 au 02/08
T-1	De 0 à 1220	561,20 €	561,20 €
T-2	De 1221 à 1500		
T-3	De 1501 à 1800		
T-4	De 1801 à 2100		
T-5	De 2101 à 2400		
T-6	De 2401 à 2900		
T-7	De 2901 à 3400		
T-8	De 3401 à 3900		
T-9	De 3901 à 4400		
T-10	4401 et +		

Demande de facture (entourer vos réponses) : OUI / NON Envoi par : Mail / Courrier

TOTAL REGLE ET DU CE JOUR : _____ €

CHEQUE(S) N° : _____ Banque : _____ De : _____ €

Ordre : PEP28 N° : _____ Banque : _____ De : _____ €

N° : _____ Banque : _____ De : _____ €

ANCV : _____ € CESU : _____ €

ESPECES : _____ € RECU N° : _____

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au guichet unique à Chartres). « En raison de l'utilisation d'un logiciel commun, vos informations seront visibles par les associations PEP28 et du Centre aéré du Val de l'Eure ainsi que des collectivités de la ville et de l'agglomération de Chartres ».

A _____, le ___/___/2017 Signature(s) du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale :